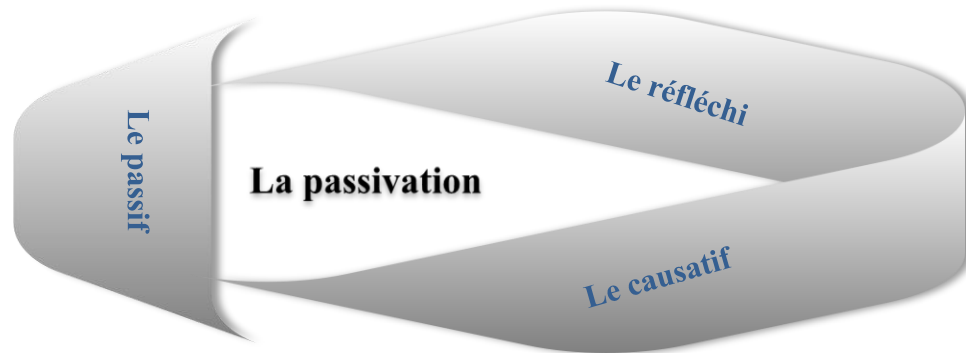




UPPSALA
UNIVERSITET
Institutionen för moderna språk



Étude de la passivation linguistique française

Sur la base des exemples tirés des extraits littéraires et journalistiques

Abdel Fettah Lamzoughi

Masterexamensarbete 30 hp
Franska E, HT. 2017

Handledare: Lars-Göran Sundell

Abstract

The purpose of this study is to demonstrate and analyse the passivation in the French language and its linguistic interference. The passivation in French as in many other Indo-European languages is usually used when it is not important or necessary to name the subject, through which we designate the one responsible of the action in a sentence. The passivation can also be used if the subject is unknown in the action; there is no need to mention it in a sentence.

During the transformation passive/active of many examples, we were obligated to find which subject was in use, if this does not already exist before as *agent C.D.A.* The purpose is to demonstrate and raise the difference between these linguistics constructions active and passive, which is very important in the French language. We tried to make this clear in a linguistic figure. However we could also lift up the other part in a sentence and its different parts (verb, subject, object, complement), and we explained how it is built from the tree constructions of the passivation in French, *le passif, le causatif, le réfléchi.*

To make this study more relevant we have used different examples from a homogeneous corpus: literary excerpts from novels by Flaubert 2001 and Balzac 2001, as well as journalistic articles. In this corpus, there are several different types of texts, which make it significant and rich of expression in passivation. There are also important divergences between the genres. In general, the types of text where passivation can be used are journalistic articles, minutes of trials, police reports or when the author needs to have distance from the narrated actions. We made this description of the passivation in French, by indicating that most cases are characterized as a reversal of the subject, and play a fundamental role in this construction of the active sentence which is less important in the passive, but the object is more important in the passive.

Mots-clés

Passivation française, passif, causatif, réfléchi, participe passé, auxiliaire, complément d'agent

Table des matières

1 Introduction	6
1.1 Introduction générale.....	6
1.2 But de l'étude	9
1.3 Plan de l'étude	10
2 Cadre théorique et études intérieures.....	11
2.1 La passivation linguistique dans le français	1
2.1.1 Etude syntaxique du passif et actif	12
2.2 Auxiliaire et participe passé	13
2.2.1 Participe passé	14
2.2.1.1. Participe passé passif avec ou sans le verbe.....	15
2.2.2. Auxiliaire.....	16
2.2.2.1 Auxiliaire être dans le passif	18
2.2.2.2 Auxiliaire avoir dans l'actif	19
2.3 Le réfléchi	20
2.3.1 Verbes réfléchis et pronominaux.....	21
2.4 Le causatif, se faire + infinitif	22
3 Méthode et matériaux	24
3.1 Méthode.....	24
3.2 Matériaux	24
3.2.1. Les corpus.....	24
3.2.1.1 Genres de textes choisis	25
3.2.1.2 Distinction entre les corpus	25
3.2.1.3 Le passif dans les corpus	25
3.2.1.4 Le causatif dans le corpus	28
3.2.1.5 Le réfléchi dans les corpus	29
4 Analyse.....	31
4.1 Clarification sur la passivation française.....	1
4.2 Pourquoi utilise-t-on le passif en français?	31
4.3 Les deux formes passive et active	32
4.4 Distinction entre le corpus littéraire et celui journalistique	32
4.5 Comment le passif s'emploie-t-il?	33
4.6 Les rapports de l'auxiliaire au participe passé	34
4.7 Comment le réfléchi s'emploie-t-il?	36
4.8 Verbes pronominaux dans le réfléchi	37
4.9 Le pronominal dans la passivation	37
4.10 Comment le causatif s'emploie-t-il?	38
4.11 Les caractéristiques de se faire + infinitif	38
4.12 Autres verbes + infinitif ressemblant au causatif.....	38
5 Conclusion.....	40
5.1 Conclusion de l'analyse	40
5.2 Conclusion générale	40
Références bibliographiques.....	43

Abréviations

Aux. : Auxiliaire

C.à.d. : C'est à dire

C.D.A. : Complément d'agent

C.O.I. : Complément d'objet indirect

C.O.D. : Complément d'objet direct

D. 12 : Le Dauphiné 2012

FLE. Français langue étrangère

F. 12 : Le Figaro 2012

FL. 01 : Flaubert 2001

HB. 97 : Honoré de Balzac 1997

Inf. : Infinitif

M. 17 : Le Monde 2017

P. 12 : Le Point 2012

PP : Participe passé

O. 17 : L'OBS 2017

FLSco : Français langue seconde-langue de scolarisation

1. Introduction

1.1 Introduction générale

La passivation est utilisée quand un sujet est un inconnu ou quand il n'est pas important dans une phrase. On se sert du passif dans une langue pour élever le niveau du langage utilisé, que ce soit écrit ou parlé, pour le rendre formel (Descles & Guentchéva 1993). La passivation est une structure grammaticale avancée qui s'exprime en trois façons différentes : aux + participe passé, passif traditionnel (Gaatone 1998), avec le réfléchi (Lamiroy 1998), et se faire + infinitif, le causatif (Abeillé, Godard & Miller 1995) :

- Passif : Pleins de livres ont été vendus
- Le réfléchi : L'anglais se parle par la majorité des étudiants dans cette école
- Le causatif : Elle s'est fait couper les cheveux

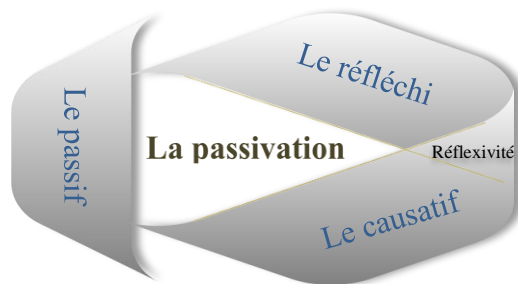


Figure 1 : Explication de la passivation dans la langue française à partir de ces trois parties, le réfléchi, le causatif et le passif, dont la réflexivité sert de point en commun entre le réfléchi et le causatif.

Dans la figure ci-dessus nous montrons les trois différentes parties à partir desquelles la passivation se construit. Elle peut se matérialiser de différentes façons en français, quoique la méthode reste vraisemblablement la même. On essaie de rejeter ou d'éviter le sujet et le mettre dans la position quasiment passive où son rôle syntaxique dans la phrase est limité. Néanmoins ce rôle doit exister même s'il n'est pas visible ou déplacé dans la phrase comme dans l'exemple 1 ci-dessous : ce n'est pas indiqué par qui Charles *fut envoyé*. Dans l'exemple 4, par contre, c'est indiqué par qui Bayrou s'est fait voler.

Naturellement la maîtrise de cette passivation dans la langue française demande beaucoup de connaissance d'un niveau linguistique élevé. Même si cette structure grammaticale se compose en trois parties distinctes (le réfléchi, le causatif et le passif), le passif qui peut aussi se dénommer la voix ou la forme passive chez certains linguistes, est le terme le

plus courant dans la langue française (Ghenimi 2005). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle de nombreux linguistes focalisent plus précisément sur cette structure en l'utilisant comme base passive de la passivation, comme nous allons expliquer plus loin dans l'exemple 9 et la figure 2 dans la partie consacrée au cadre théorique au niveau d'étude syntaxique où nous expliquons la façon dont les mots se combinent pour former des phrases dans l'actif et le passif.

Selon Riegel, Pellat & Rioul (2011) le passif se définit dans la grammaire standard comme une catégorie du verbe, dans laquelle les temps composés se regroupent pour construire des phrases aux formes de bases actives.

- 1) Six mois se passèrent encore ; et, l'année d'après, *Charles fut définitivement envoyé* au collège de Rouen, où son père l'amena lui-même, vers la fin d'octobre, à l'époque de la foire Saint-Romain (FL 01).
- 2) Pour arriver à ses fins, la mère Bovary *fut obligée* de les évincer tous, et elle déjoua même fort habilement les intrigues d'un charcutier qui était soutenu par les prêtres (FL 01)

Nous avons choisi ces deux exemples de notre corpus pour montrer cette formalité langagière littéraire que nous allons aussi discuter en comparant les deux genres littéraire et journalistique. Ce niveau langagier élevé caractérise évidemment les littéraires hors du commun comme Flaubert et Balzac par rapport aux autres. Ce fait se présente dans l'utilisation du passif avec le passé simple comme temps, *fut ... envoyé*, phénomène qui se fait rare dans les formulations journalistique.

Grevisse (1975 : 54) évoque aussi la voix passive en indiquant que c'est une forme « que prend le verbe pour exprimer le rôle du sujet dans l'action ». Grevisse explique que le passif s'obtient par un retournement de l'ordre de construction, sujet, verbe, C.D.A., par une équivalence entre le sujet et ses fonctions dans l'actif. Cette explication traditionnelle du passif/actif est clairement exposée par Grevisse pour considérer le passif à la fois comme une forme caractérisée dans sa présence du verbe *être* et le sens du sujet qui subit l'action au lieu de la faire. Ceci s'explique dans l'exemple 3:

- 3) Un père et ses deux fils *ont été interpellés* mercredi à Marseille (F. 12).

Nous choisissons un sujet évident « La police » pour recevoir une équivalence active. Dans cette transformation du passif à l'actif, nous nous rendons compte que le niveau linguistique de phrase perd de sa valeur, puisqu'il n'est pas nécessaire de nommer ce sujet qui est clairement évident.

3.1) La police *a interpellé* un père et ses deux fils mercredi à Marseille.

Par contre, l'utilisation du causatif passivable se caractérise par sa forme composée en *se faire/laisser + l'infinitif du verbe*, dont le sujet est la cause du procès exprimé par la structure infinitive, mais il n'est pas celui qui fait l'action dans la phrase (Riegel, Pellat, & Rioul 2011). Cette utilisation passive causative peut se remarquer dans les exemples 4 et 4.1.

4) Bayrou *s'est fait* voler son créneau par Macron (O. 17).

Dans la transformation du passif causatif à l'actif cela peut se résulter comme suivant :

4.1) Macron *a volé* le créneau de monsieur Bayrou.

On peut aussi trouver cette passivation causative avec le verbe *se laisser + inf*, ce qui donne une ressemblance à celle de *se faire + inf*.

5) Elle se laisse emporter par le vent.

5.1) * Le vent l'emporte. (forme active)

La passivation exprimée par le réfléchi se représente dans l'utilisation du verbe précédé du pronom réfléchi *se*, dit verbe pronominal (ou réflexif). Mais le réfléchi présente plus de contraintes que le passif périphrastique (auxiliaire + participe passé). Celui-ci est précédé dans la plupart du temps par le complément d'agent qui nous rappelle le sujet actif. On peut faire un parallèle entre cette passivation réfléchie et celle causative, car les deux ont un point en commun, à savoir l'utilisation du pronom réflexif, quoique, dans le fond, il y ait vraisemblablement un écart dans le sens du contexte, c.à.d. dans le causatif le sujet existe et il n'est pas complètement passif, puisqu'il déclenche une action même s'il ne s'agit pas de la même action dans la phrase. Selon nous, on peut appeler cela une autorisation déclencheuse de l'action. Dans l'exemple 4 ci-dessus, on peut clairement voir cette formation syntaxique pour construire une phrase causative (Le créneau de Bayrou est la cause qui pousse Macron à voler). Par contre, dans le réfléchi le sujet est présent

dans la phrase, mais il ne déclenche pas de mouvement. Il le subit directement par un complément qui peut être mentionné ou pas dans la même phrase. Ceci se remarque dans l'exemple 6 ci-dessous.

6) L'anglais se parle par la majorité des étudiants dans cette école.

Dans l'actif cette phrase devient comme la suivante :

6.1) La majorité des étudiants parlent l'anglais dans cette école.

Ces trois parties de la passivation seront la plateforme de cette étude à travers laquelle nous allons expliquer et analyser comment ces différentes constructions syntaxiques s'utilisent dans la langue française en faisant des comparaisons avec d'autres structures, notamment dans la transformation actif/passif, pour essayer ainsi d'éclairer tous les aspects de cette passivation en français.

Dans ce mémoire, nous évoquons également le rôle de la passivation dans l'apprentissage du français langue seconde-langue de scolarisation (FLSco) en discutant les règles pertinentes grammaticales de la passivation française pour pouvoir arriver à un niveau élevé dans l'apprentissage du français langue seconde.

1.2. But de l'étude

Le but de l'étude est d'arriver à des résultats concrets sur le rôle de la passivité linguistique dans le français, en décortiquant les différents types qui existent dans cette langue. Les méthodes utilisées dans la passivation française surtout dans le français écrit à un niveau académique, se divisent en trois étapes principales, auxiliaire et participe passé (Ghenimi 2005), le réfléchi (Herslund 2000), le causatif (Lamiroy, 1999). Durant notre analyse du corpus nous avons en effet remarqué, à travers les nombreux textes que nous avons lus, qu'en général la passivation s'utilise plus fréquemment dans certains genres de textes tels que : articles de journaux, rapports de police, minutes des procès, et même dans les textes où l'auteur a besoin de se distancier des actions racontées. C'est pourquoi il nous est préférable de choisir un corpus qui combine deux genres de textes. D'une part deux extraits littéraires d'une précision de haut niveau, dont l'exactitude est incontestable dans deux œuvres qui sont des monuments de la littérature française (Flaubert, *Madame Bovary* et Balzac, *le père Goriot*). D'autre part quatre articles journalistiques qui se caractérisent aussi d'une écriture formelle mais avec un grand écart

qui se creuse vis-à-vis des extraits littéraires flaubertien et balzacien. En parallèle, nous allons mettre en œuvre notre créativité linguistique en créant nos propres exemples à desquels nous justifierons certaines théories qui rendront ce corpus plus complet, en particulier quand on transforme une phrase passive en phrase active.

Nous répondrons aux questions suivantes qui permettent de développer des structures crédibles dans la construction des phrases dans les exemples utilisés :

- Comment la passivation française se présente-t-elle dans les textes choisis dans le corpus et en quoi cela change-t-elle lors d'une transformation de l'actif au passif ?
- Quelles sont les ressemblances et les différences qui existent dans l'actif et le passif français quand on fait une comparaison entre ces deux types ?

1.3. Plan de l'étude

L'objectif est de dévoiler les différentes façons qu'exigent l'utilisation et l'adoption de la passivation dans la langue française. Nous commencerons par évoquer la fonction de la passivation et montrer comment celle-ci se forme dans les trois catégories distinctes. En faisant des transformations de l'actif au passif, nous donnerons une explication et un éclaircissement sur les bases de construction de cette passivation. Nous expliquerons aussi la méthode et les matériaux choisis en essayant de répondre aux questions soulevées dans cette étude d'une façon concrète et efficace. Nous poursuivrons par la suite avec les analyses où nous étudions minutieusement les théories sur les différentes méthodes de la passivation française dans le cadre théorique. Dans l'analyse nous utilisons des explications qui répondent aux questions posées. Nous finirons par une conclusion qui complétera ce travail et qui sera la dernière partie du puzzle en place.

2. Cadre théorique et études antérieures

2.1. La passivation linguistique en français

Dans ce chapitre nous allons donner une image de la passivation en répondant en fur et à mesure aux questions soulevées dans l'introduction.

Plusieurs linguistes se servent du terme grammatical « la passivation » pour définir les différents types de structure où le sujet de la phrase joue un rôle nettement moins important (Viberg, Ballardini & Stjärnlöf 1990). Certes nous avons trouvé de nombreuses œuvres linguistiques sur la passivation. Pourtant nous avons choisi d'aller plus loin dans ce mémoire en définissant la passivation par trois parties distinctes, chose qui se fait rare dans le monde de la linguistique.

- Le passif (aux + PP/voix passive)
- Le réfléchi
- Le causatif

Gaätone (1998) soulève le PP passif et le traite dans différentes perspectives, notamment les aspects concernant la règle générale des manuels du FLSco. Ces manuels ne font pas suffisamment traiter et présenter les valeurs syntaxiques propres au passif, pour que l'apprentissage du français devienne concret et efficace pour les élèves et étudiants qui n'ont pas le français comme langue maternelle. Selon Gaätone, l'apprentissage du passif consiste à adopter un savoir d'identifier la forme passive et sa valeur syntaxique qui permet de mettre en valeur le C.O.D. du verbe à la forme active et le transformer au C.D.A. à la forme active.

À travers ces trois aspects linguistiques nous examinons notre corpus en dévoilant les différentes méthodes utilisées, d'une part dans les textes littéraires et d'autre part dans les textes journalistiques. En même temps nous soulevons les ressemblances et distinctions entre ces trois structures linguistiques de la passivation dans le corpus.

Dans la grammaire standard, le passif (auxiliaire + participe passé) se définit comme une catégorie du verbe : la « voix passive ». Celle-ci se forme au moyen de l'auxiliaire être suivi du participe passé du verbe (Grevisse et Gross 2008 : 1055). En principe, c'est une construction transitive directe qui se prête à la passivation et son C.O.D. devient alors sujet du verbe à la forme passive (Le ministre a décoré Pierre vs Pierre a été décoré par le ministre) (Riegel et al. 2009 : 398). Ainsi la construction passive

correspond fondamentalement à une structure transformative issue de l'actif, en ce sens que la passivation consiste à transformer la phrase de sorte que le sujet dans l'actif devient C.D.A. dans le passif et que l'objet change de visage et rentre dans la peau du sujet (Buchard et Carlier 2008). Cependant, l'argument interne est déplacé à la position du sujet (Helland 2001), comme on le voit dans les exemples ci-dessous.

7) Beaucoup de livres ont été vendus.

7.1) On a vendu beaucoup de livres.

8) La façade de la pension donne sur un jardinet, en sorte que la maison tombe à angle droit sur la rue Neuve–Sainte–Geneviève, où vous la voyez coupée dans sa profondeur (FL 01).

2.1.1. Etude syntaxique du passif et actif

Selon Descles & Guentchéva (1993 : 95), la compréhension de la transformation de l'actif au passif passe indispensablement par la compréhension de la construction de la syntaxe qui est une branche linguistique où on étudie la façon dont les mots se combinent pour former des phrases actives et passives. Dans ces deux formes il est toujours déterminant de distinguer le rôle du classement de chaque membre de la phrase pour ainsi les faire déplacer selon l'ordre correct de la syntaxe (sujet, objet, complément d'agent, verbe, participe passé). Ces linguistes décrivent par la suite comment les formes passive/active du français s'insèrent dans le système grammatical et comment ces formes entrent en opposition avec les différentes manières d'exprimer la passivation dans la langue française. Pourtant ils n'entrent pas dans les détails pour déterminer les caractéristiques de ces différentes structures de la passivation française que nous abordons dans notre travail (passif aux + pp, passif causatif, passif réfléchi). Nous observons par ailleurs que les constructions active/passive ont toujours été mises en relation depuis longtemps dans l'histoire de la linguistique française. Mais malgré les explications distinctes de ces linguistes et leur travail qui a été fait dans des perspectives différentes, la passivation reste un phénomène à part entier laborieux et confus. Dans son analyse du passif aux + pp, Gaatone (1998) explique qu'il est nullement facile de le catégoriser et il évoque certaines définitions des plus connues. Il relève la définition terminologique basée sur les valeurs grammaticales et sémantiques ou la règle de ce passif, le sujet devient complément d'agent et l'objet direct devient sujet. Ces aspects

sémantiques sont mis en œuvre pour illustrer des facteurs donnant une présentation concrète de la transformation linguistique du passif aux + PP, une partie de la passivation dans la langue française.

Lamzoughi (2017) illustre cette transformation passif/actif ou il met en pratique un schéma qui montre ce changement de rôle entre le sujet et le complément d'agent (voir figure 1). Dans l'exemple ci-dessous (9) on voit clairement le passif aux + PP.

9) Une nuit, vers onze heures, ils furent réveillés par le bruit d'un cheval qui s'arrêta juste à la porte (FL. 01)

Pendant la transformation de ce passif à l'actif se remarque le changement que Lamzoughi (2017) fait pour rendre l'exemple ci-dessous (9.1) actif tout en essayant de garder le même contexte et niveau de langage qu'il y a dans le premier exemple (9).

9.1) Une nuit, vers onze heures, le bruit d'un cheval qui s'arrêta juste à la porte les réveilla.

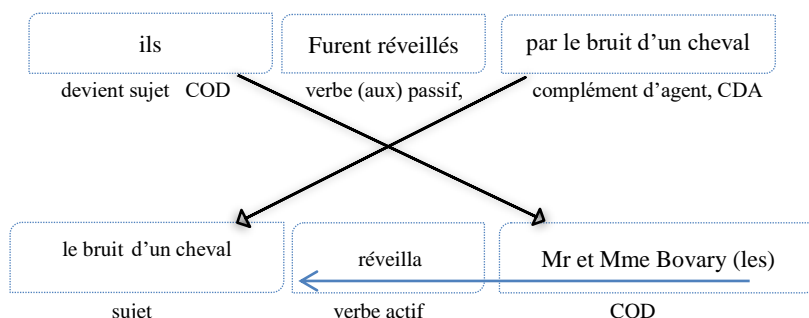


Figure 2 : Changement du rôle entre le sujet, COD et le complément d'agent dans l'actif au passif aux + PP (Lamzoughi 2017)

2.2. Auxiliaire et participe passé

Le passif, auxiliaire + participe passé, a fait objet de maintes discussions auxquelles de nombreux linguistes ont pu donner leurs points de vue. Certains utilisent l'élément *être* du passif comme un statut intermédiaire de l'auxiliaire au verbe. D'autres reprennent le terme « coverbe » de Roy (1976) ou on place tous les verbes se construisant avec un infinitif ou un participe passé. Parmi ces coverbes il y a ceux qui ont une signification « grammaticale » abstraite qui sont typiquement temporels, aspectuels, modaux ou diathétiques, qui doivent appartenir au statut d'auxiliarité (Kronning 2003 : 3).

Le verbe *être* est une construction très grammaticalisée (Riegel et al. 2011). Gross (99 : 32) écrit que le l'auxiliaire *être* comme l'auxiliaire *avoir*, généralement, pourrait parfaitement être qualifié du *verbe support*. Par contre de nombreux chercheurs littéraires se sont intéressés à l'élément *être* pour exprimer le passif, raison pour laquelle la combinaison *être + participe passé* dans la passivation devient plus populaire et représenterait un degré de grand niveau dans la grammaticalisation (Buchard 2009).

2.2.1. Participe passé

Le PP s'utilise souvent dans la forme passive des langues romanes et se différencie du supin qui est utilisé dans l'actif et ce fait cause des malentendus pour certains qui manquent un savoir profond de ces deux aspects (Dragomirescu 2012). Il est facile de mélanger l'utilisation du PP dans le passif et celui dans l'actif (PP, supin), ou alors dans la concordance en genre et en nombre entre le sujet et le PP ce qui est un grand problème dans le français même pour ceux qui ont le français comme première langue. C'est pour cela que le participe passé est souvent traité comme *la bête noire* (Chervel, 1977) dû à ces règles complexes et embrouillées. Comme déjà mentionné, l'accord du participe passé est un domaine de recherche assez vaste. D'où les règles connues que l'on sort lors de la discussion concernant cette structure et qu'on peut catégoriser en plusieurs groupes distincts, selon (Grevisse, 2009 : 250-251):

- a) Le PP s'emploie seul en s'accordant en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.
- b) Le PP construit avec être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.
- c) Le PP conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (C.O.D.) placé avant le verbe, mais ne s'accorde pas avec le C.O.D. quand il est placé après le verbe.
- d) Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde en genre et en nombre soit avec le sujet (verbes essentiellement pronominaux et pronominaux du sens passif) soit avec le C.O.D. antérieur (verbes accidentellement pronominaux).

Ces règles sont pertinentes dans ce mémoire, qui est consacré à la passivation française du point de vue connaissance grammaticale pour pouvoir écrire un français correct, surtout dans le français langue seconde-langue de scolarisation, ce qui rend

l'apprentissage plus difficile. Plus cette connaissance sur l'accord est maîtrisée, plus l'utilisation de la passivation ne devient facile, car dans l'actif il n'y a pas tellement d'accords, comme dans l'exemple 9 ci-dessus : *Beaucoup de livres ont été vendus*. Dans la transformation de cette phrase à l'actif on remarque que l'accord (s) se perd dans l'échange : *On a vendu* beaucoup de livres. Par contre cet accord revient dans l'actif quand le C.O.D. se place avant le PP : *On les a vendus*.

Généralement, le participe passé est en œuvre avec l'auxiliaire être dans les différents temps et mode (est, était, a été, sera, aura été), quand il s'agit de la forme passive. En revanche ce participe s'utilise avec l'auxiliaire avoir (a, a eu, aura, aura eu), dans la forme active, et dans ce cas il sera aussi appelé supin (Roegiest & Tasmowski 1983, s. 253). Cela représente la différence terminologique qui existe entre le participe passé actif et passif dans le français. Pourtant on peut constater dans le français qu'il y a un PP passé passif qui peut s'utiliser avec d'autres verbes comme dans les exemples suivants :

- 10) Mais l'extrême droite reste très divisée (D12).
- 11) La façade de la pension donne sur un jardinet, en sorte que la maison tombe à angle droit sur la rue Neuve–Sainte–Geneviève, où vous la voyez coupée dans sa profondeur (BH. 97).

Dans les langues romanes, le participe passé dans le passif (qui peut aussi s'appeler *voix passive*) est formé d'une forme verbale composée du participe passé du verbe (qui avant la transformation a exprimé l'action dans l'actif) et l'auxiliaire du verbe être. C'est une forme verbale périphrastique et on ne lui applique pas rigoureusement le nom de voix, qui correspond exactement à la forme passive latine quand il s'agit d'un seul mot aux désinences particulières : ama-ris (tu es aimé[e]), ama- buntur (ils seront aimés, elles seront aimées) (Garcia Yebra 1990).

2.2.1.1. Participe passé passif avec ou sans le verbe

Nombreux participes passés s'utilisent comme adjectifs : *étonné, déçu, étonné*, etc. Dans la plupart du temps, l'interprétation de la valeur adjectivale peut provoquer des problèmes, et il faut y être attentif, surtout dans l'apprentissage FLSCO

En général, ces distinctions ne sont pas tellement compliquées à identifier, mais certaines tournures syntaxiques et idiomatiques peuvent poser plus de problèmes

(Chervel 1977), par exemple quand on utilise le PP du verbe *donner* pour exprimer l'adjectif *cher*, Je voudrais acheter cette voiture, mais ce n'est malheureusement pas donné, c.à.d. que la voiture est très chère pour moi.

Le PP passif peut être accompagné d'autres verbes que l'auxiliaire être comme nous avons relevé dans le corpus :

- 1) Un père et ses deux fils ont été interpellés mercredi à La façade de la pension donne sur un jardinet, en sorte que la maison tombe à angle droit sur la rue Neuve–Sainte–Geneviève, où vous la voyez coupée dans sa profondeur (HB. 97).
- 2) Marseille, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'une avocate retrouvée poignardée le 30 novembre dans le centre-ville, qui comptait l'un des trois hommes dans sa clientèle (P.12).
- 3) Mais l'extrême droite reste très divisée (M.17).

Dans notre corpus nous avons pu également identifier des PP passif qui s'utilisent seules ce qui justifie que le PP français peut très bien être utilisé indépendamment sans l'obligation d'être accompagné d'un verbe ou d'un auxiliaire, comme dans les exemples ci-dessous :

- 4) Cette salle, entièrement boisée, fut jadis peinte en une couleur indistincte aujourd'hui, qui forme un fond sur lequel la crasse a imprimé ses couches de manière à y dessiner des figures bizarres (HB. 97).
- 5) Le jeune homme, surnommé «Bayrou» dans son quartier depuis la fameuse claque filmée par les caméras en 2002 (F. 12).

2.2.2. Auxiliaire

Proprement dit, *avoir* et *être* sont des verbes auxiliaires qui construisent, avec le participe passé des autres verbes, des formes composées temporelles et aspectuelles ou passives. Par contre, en français, il y en a aussi des verbes qui sont semi-auxiliaires. Ce sont les verbes qui se construisent avec l'infinitif et une valeur temporelle (venir de rentrer), aspectuelle (être en train de rentrer), modale (pouvoir rentrer) (Riegel et al. 2009). Cependant il y en a aussi la forme diathèse qui se constitue selon Riegel et al. (2009) en causatif passif (se faire, se laisser, se voir) (Riegel et al. 2009 : 391). La répartition de l'auxiliaire être est construite, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, avec des verbes perfectifs exprimant le mouvement ou le changement d'un état dont il y

en a une liste de ces verbes fréquemment utilisés dans le français. Il s'agit des verbes qui sont utilisés dans l'intransitivité (sans complément d'objet direct C.O.D) : aller, entrer, mourir, naître, rester, arriver, devenir, sortir, tomber, venir, rentrer, monter, descendre, changer, grandir, passer. L'auxiliaire être s'emploie aussi avec les verbes pronominaux (réfléchis), comme nous avons constaté dans l'exemple ci-dessus dont le verbe « voir » combiné avec un PP, contrairement au causatif, *se fait faire* déclencheur de l'action par un autre argument du verbe, qui se constitue par « se faire » et suivie d'un autre verbe à l'infinitif. (Helland 2006).

6) Bayrou s'est fait voler son créneau par Macron (O.17)

Le PP l'auxiliaire *être* est employé dans le passif, comme nous avons constaté dans maints exemples dans notre corpus. Dans la plupart des cas, le PP de l'auxiliaire être (passif) s'utilise avec des verbes transitifs. Il peut bien évidemment se mettre en œuvre avec des verbes intransitifs, mais cela ne se fait que dans l'actif.

7) Et les ralliements, qui sont d'abord venus du PS, avec des élus comme Gérard Collomb, François Patriat, Richard Ferrand, Philippe Saurel (O. 17)

7.1. * Et les ralliements, qui ont d'abord venus ...

Dans la comparaison entre les auxiliaires utilisés dans le corpus nous constatons que dans les textes littéraires (Flaubert et Balzac) il y a une absence d'un grand nombre d'auxiliaires, ce qui signifie qu'il y a beaucoup d'utilisation du PP indépendamment, c.à.d. sans auxiliaire, chose qui se fait rare dans les textes journalistiques. Si cela veut dire quelque chose, il montre que les niveaux d'écriture sont plus élevés dans les textes littéraires que dans ceux journalistiques, ce qui se confirme dans les exemples ci-dessous :

8) Les cinq croisées percées à chaque étage ont de petits carreaux et sont garnies de jalousies dont aucune n'est relevée de la même manière, en sorte que toutes leurs lignes jurent entre elles (HB. 96)

9) Cette salle, entièrement boisée, fut jadis peinte en une couleur indistincte aujourd'hui, qui forme un fond sur lequel la crasse a imprimé ses couches de manière à y dessiner des figures bizarres (HB. 96)

10) Son père, M. Charles-Denis-Bartholomé Bovary, ancien aide-chirurgien-major, compromis, vers 1812, dans des affaires de conscription, et forcé, vers cette époque, de quitter le service (FL. 01).

La maîtrise de l'utilisation de la passivation montre bien sûr le niveau de la langue comme cela se confirme dans les passifs balzaciens et flaubertiens dans les exemples 15 et 16 ci-dessus.

2.2.2.1. Auxiliaire être dans le passif

Par rapport à sa forme, le verbe *être* est le plus complexe des verbes dans la langue française. Il se caractérise ainsi par un sens lexical plein, ce qui lui permet d'être utilisé comme un outil grammatical efficace. Par le sens plein se définit le verbe employé absolument, sans aucun complément, Comme dans le fameux exemple: *Je pense donc je suis* (Descartes), dont le syntagme verbal « je suis » peut s'expliquer par « j'existe ». Descartes cherche la subjectivité (je) qui a une certitude de l'existence (suis) pour construire la connaissance et le savoir qui s'ouvrent aux vérités, même si beaucoup diraient que cela est loin de cette étude linguistique, mais l'enjeu est là. *Etre* comme déjà mentionné est un verbe qui se caractérise d'une fonction variable, verbe principal ou auxiliaire comme support à un autre verbe principal (Gatone 99). Gross (99 : 8) définit cette utilisation du verbe/auxiliaire *être* d'une façon concrète :

Cette distinction formelle recoupe la notion intuitive d'auxiliaire : un verbe auxiliaire ne peut pas être le seul verbe d'une phrase, sinon il serait verbe principal. L'auxiliaire a un rôle sémantique secondaire, on pourrait dire circonstanciel par analogie avec l'adverbe 1. En effet, auxiliaires et adverbes ne font qu'introduire des précisions (ou modalités) pour le procès principal qui correspond au verbe 2. Le verbe être est l'auxiliaire de la voie passive. Le verbe causatif faire n'a que récemment été étiqueté comme auxiliaire, et cette appellation n'est pas généralisée.

Bien sûr l'expression de Descartes est une méthode philosophique unique hors norme du verbe *être*. Nous indiquons ci-dessous d'autres exemples qui montrent cette tendance du verbe être utilisé dans le passif d'une façon courante dans un texte journalistique, aux + PP :

- 11) Des perquisitions ont été effectuées dans la matinée au domicile des trois hommes, en leur présence, dans la cité tranquille de La Maurelette (15e

arrondissement), située dans les quartiers nord de Marseille, a précisé le parquet (M. 17)

- 12) Pour Anaïs Voy-Gillis, membre de l'Observatoire européen des extrêmes et doctorante à l'Institut français de géopolitique (IFG), si « tous les pays ou presque » sont touchés par la montée de l'extrême droite, ce qui se passe actuellement en Pologne est particulier dans le sens où le parti Droit et Justice (PiS) entend remettre en cause « la démocratie et ses fondements » (M.17)

Tandis que l'auxiliaire être dans le passif s'emploie en théorie avec des verbes transitifs pour former des phrases passives avec ou sans C.D.A., ils s'emploient également dans l'actif avec d'autres verbes notamment les verbes pronominaux et ceux d'action. Donc l'auxiliaire se met en œuvre dans la conjugaison des temps composés du verbe et s'utilise dans l'actif comme dans le passif. D'une part l'auxiliaire *être* se place derrière un participe qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet ou avec l'objet direct selon Giancarli (2011). D'autre part, cet auxiliaire se place aussi derrière un *supin*, forme nominale du verbe (Jordan & Robu 1978), ou un adjectif dans l'actif. Les verbes qui ont tendance à exiger l'auxiliaire *être* sont les verbes de mouvement transitifs tels : *tomber, aller, sortir, rentrer, rester...* D'après Giancarli (2011) il y en a une grande variété dans la sélection de l'auxiliaire à la fois avec les verbes simples et avec les verbes pronominaux (réfléchis) : Ces derniers ne s'utilisent qu'avec l'auxiliaire être. L'auxiliaire être et le participe passé s'utilisent souvent pour exprimer le passif dans le français contrairement à l'auxiliaire avoir qui ne s'utilise que dans l'actif comme dans l'exemple ci-dessous :

- 13) L'enfant, aujourd'hui âgé de 21 ans, a été condamné par le tribunal correctionnel de Strasbourg (F12).

2.2.2.2. Auxiliaire avoir dans l'actif

L'utilisation de l'auxiliaire être s'accompagne, main dans la main, avec auxiliaire avoir, car il y a une liste de verbes qui peuvent fonctionner autant avec l'auxiliaire être qu'avec avoir, même si le sens et la structure de la phrase ne restent pas les mêmes. Cette double utilisation de ces verbes rend la tâche assez difficile pour ceux qui apprennent FLSco et qui ont comme but de s'approfondir dans la grammaire française. Cela se constate clairement dans notre corpus et la différence se précise exactement dans l'intransitivité et la transitivité du verbe, c.à.d. le verbe qui nécessite, ou pas, la

poursuite d'un complément d'objet direct (Giancarli 2011). Comme nous l'avons déjà indiqué, l'auxiliaire avoir est un coverbe, qui permet d'aider le verbe principal et qui s'utilise dans l'actif.

- 14) François Bayrou renonce, lui qui avait porté les couleurs du centre aux présidentielles de 2002, de 2007, de 2012 (O. 17)

Cet exemple qui est dans l'actif avec un verbe au plus-que-parfait peut former un problème si on le définit pas sa nature, Aux du verbe avoir + PP. Mais si on essaie de le rendre au passif cela pourrait ressembler à l'exemple suivant :

- 20.1) Les couleurs du centre aux présidentielles de 2002, de 2007, de 2012 étaient portées par François Bayrou.

2.3. Le réfléchi

Le réfléchi s'exprime dans l'emploi du verbe pronominal et a le sens réflexif s'il marque que l'action se réfléchit sur le complément qui représente le sujet.

Par contre la passivation réfléchie n'exprime pas le sens réciproque qui s'utilise plutôt dans l'actif qui est fait par plusieurs agissant l'un sur l'autre (ils se battent. L'un bat l'autre).

La passivation française et dans d'autres langues romanes se développe aussi à partir du réfléchi, ce qui peut aussi s'appeler la passivation pronominale (Lamiroy 1993). Cette passivation verbale réfléchie est un marquage d'une grammaire partielle et polyvalente, de la diathèse comme organisation sémantique visée par locuteur ou le sujet n'est pas l'exécuteur de l'action même s'il se met au premier rang dans la phrase (Muller 2002).

Mellis (1990) définit aussi la passivation réfléchie comme forme verbale impersonnelle où cette construction impersonnelle pronominale se réalise au second rang, ce qui veut dire qu'il y a un sujet possible du verbe, qui ne s'identifie pas clairement dans la fonction. Cette construction n'est pas assimilable pour un objet direct. Ceci peut se remarquer dans l'impossibilité de remplacer le complément défini de la construction impersonnelle par un pronom qui camoufle la face du sujet, même s'il est présent dans la phrase. Il n'y a pas assez d'informations pour identifier celui qui exécute l'action, comme dans l'exemple ci-dessous :

- 15) Il se joue actuellement en Pologne quelque chose qui ne fait réagir personne (M. 17).

2.3.1. Verbes réfléchis et pronominaux

Dans la règle syntaxique des phrases formées par : sujet – verbe – complément d’objet direct expriment la passivation simple à partir des verbes transitifs, car en général les verbes intransitifs indirects ne se mettent jamais au passif (Riegel, Pellat & Rioul 2011). Ces linguistes rajoutent même que parmi ces verbes qui n’acceptent pas le passif (c.à.d. transformer le verbe au PP) il y en a les verbes pronominaux qui forment traditionnellement une double caractéristique formelle. Les pronominaux se construisent obligatoirement avec les pronoms réfléchis (pronominaux) qui se conjuguent à partir de la nature du sujet. Ceci mène à entamer la différence entre le pronominal et le réfléchi, comme nous expliquons ci-dessous :

- 16) S’il s’était présenté, il aurait été le plus ancien parmi les candidats (M.17).
- 17) Mais il pourra souligner que François Fillon s’est droitisé au cours des derniers mois. (M. 17)

Il s’agit d’une opération assez délicate, vu qu’il n’y en a pas de grande différence dans la majorité des verbes de ce type. La confusion devient aussi grande quand on remarque qu’il y a d’autres verbes, nommés réciproques, qui s’emploient aussi avec des pronoms réfléchis.

Néanmoins, dans la passivation cette différence peut apparaître d’une manière assez claire et concrète (Riegel, Pellat, & Rioul 2011), comme dans les exemples suivants :

- Verbe pur pronominal (le sujet et l’objet sont similaires)
- 18) **L’odeur** chaude des cataplasmes se mêlait dans sa tête à verte odeur de la rosée (FL 01).
 - 19) Depuis quarante ans, cette peinture excite les plaisanteries **des jeunes** pensionnaires, qui se croient supérieurs à leur position en se moquant du dîner auquel la misère les condamne (FL 01).
- Verbe réfléchi avec sens réciproque (le sujet est au pluriel)
- 20) **Valérie Trierweiler** et **François Hollande** se voient en secret (D. 12).

– Verbe réfléchi avec sens passif (le sujet est le déclencheur de l'action faite par C.D.A.)

21) L'anglais se parle par **la majorité** des étudiants dans cette école.

– Verbe pronominal causatif (le sujet est le déclencheur de l'action faite par un autre)

22) **Bayrou** s'est fait voler son créneau **par Macron** (M. 17).

2.4. Le causatif *se faire* + infinitif

Les constructions causatives *faire/laisser* + infinitif et *se faire/laisser* + infinitif sont clairement reliées entre elles, car ces deux structures linguistiques ont un même auxiliaire ou *coverbe*, *faire* (Riegel, Pellat & Rioul. 2011) qui aide le sujet à être la cause de l'action et à laisser l'espace pour le verbe principal qui revoit l'exécution au complément d'agent. Cependant le causatif se caractérise par une particularité syntaxique, c.à.d. une construction qui se forme par l'utilisation des verbes *faire faire* et *laisser faire* quelque chose à quelqu'un (Helland 2006).

Donc, le sujet dans le causatif a pour rôle d'agir sur le complément d'agent à son avantage. Ceci est montré clairement dans l'exemple ci-dessous.

23) Bayrou s'est fait voler son créneau par Macron (M. 17).

Le sujet dans l'actif causatif fait déclencher l'action, et devient par-là responsable de l'événement à qui il en était la cause. C'est pourquoi il est donc indispensable dans le passif causatif que le sujet soit un être humain, dû à sa volonté humaine qui s'avère derrière l'action dans un contexte (Helland 2006).

La construction *se faire* + infinitif s'emploie dans le passif causatif comme une partie toute entière, jouant un rôle avec les autres constructions (passif aux + PP, passif réfléchi) pour construire cette passivation multi visages dans la langue française. Le passif causatif a une fonction particulière due à la complication du rôle du sujet qui n'est pas l'acteur dans une phrase mais plutôt celui qui est la cause de l'action (Lamiroy 1993), quoique il ne soit guère aussi compliqué pour toute personne ayant le français comme langue maternelle dans l'utilisation quotidienne. Cela revient à l'automatisme de la langue parlée que ces derniers ont su adopter durant la procédure de leurs apprentissages du français depuis leurs jeunes âges.

La construction se laisser + infinitif se met en œuvre de la même façon que se faire + infinitif, c'est-à-dire que dans la passivation l'action dans la phrase contenant la construction se laisser + infinitif est renvoyée à une autre partie de la phrase (C.D.A. s'il est mentionné) qui de son tour exécute l'action à l'ordre du sujet. Le sujet dans ce cas autorise et accepte cette action qu'il subit, comme dans exemple ci-dessous:

24) Il se laisse porter par le vent.

3. Méthode et matériaux

3.1. Méthode

La méthode que nous allons adopter est de constituer notre mémoire en trois parties principales qui se résument dans les trois constructions de la voie passive française : le passif (aux + PP), le réfléchi et le causatif. Nous allons analyser ces constructions l'une après l'autre en essayant de définir leur vrai rôle dans l'apprentissage, surtout pour les apprenants qui ont une autre langue maternelle que le français. Nous allons faire ceci en nous appuyant sur les exemples tirés du corpus choisi. Par contre c'est plutôt le passif qui sera notre point d'appui, car c'est celui-là qui exprime la passivation pure et dure en français. En parallèle nous allons tirer profit à partir d'une étude syntaxique autonome construite à partir du modèle de base des corpus choisis. À partir de là, nous allons réserver le droit de changer l'ordre des mots des phrases dans les exemples tirés des corpus, pour ainsi arriver à des éclaircissements clairs et nets, notamment dans les transformations active/passive.

3.2. Matériaux

Les matériaux que nous allons utiliser dans cette étude est un corpus qui se compose en trois parties : le premier et le deuxième chapitres de Madame Bovary (Flaubert 1855), deux articles journalistiques sélectionnés dans des textes qui contiennent des constructions syntaxiques passives. Pour compléter ce corpus nous avons aussi rajouté nos propres exemples à travers lesquels nous voulons relever un maximum de théories et résultats qui répondent à notre question fondamentale : quel rôle l'utilisation de la voie passive joue-t-elle dans le français moderne des points de vues périphrastique, lexico-syntaxique et sémantique ? Nous ferons cette corrélation dans une analyse linguistique où nous identifierons la passivation linguistique du français comme une opération syntaxique avec trois types de structures qui expriment la passivation linguistique : le passif, le réfléchi et le causatif. Pour arriver à des résultats concrets il est indispensable de développer des théories qui tiennent la route, basées sur ce qui était prouvé par nombreux chercheurs jusqu'ici.

3.2.1. Les corpus

3.2.1.1. Genres de textes choisis

Les corpus que nous avons choisi ont pour but de décortiquer les structures linguistiques de la passivation dans plusieurs sortes de textes : journalistique qui donne l'image d'un langage moderne et actuel, une étude approfondie d'un autre type de langue littéraire (Flaubert, *Madame Bovary* 1^{er} partie, et Balzac, *Père Goriot* 1^{er} partie). Même si cela donne l'impression que le choix de corpus est étonnant, et que l'écart entre le littéraire et le journalistique est trop creusé, l'idée de ce choix est exactement ce qui rend cette combinaison intéressante, vu que l'étude est faite sur le niveau de langue noble des écrivains Flaubert et Balzac, monuments de la littérature française.

3.2.1.2. Distinction entre les corpus

Généralement il n'y a pas de grandes différences dans la passivation dans le corpus journalistique et celui littéraire choisi. Néanmoins il y a une signification profonde dans l'utilisation flaubertienne et balzacienne dans l'utilisation du passif dans leurs textes qui se caractérisent d'une manière d'écriture hors du commun. Bien évidemment la différence est immense entre ces écrivains vis-à-vis des journalistes qui préparent des textes dans des circonstances des événements quotidiens, des fois dans un temps relativement court, par rapport à l'écriture flaubertienne et balzacienne. Dans une correspondance avec Louise Colet, le 6 avril 1853, Flaubert a expliqué lui-même ses choix de mots et des phrases qui sont d'une extrême exactitude et minution. « La littérature prendra de plus en plus les allures de la science, elle sera surtout *exposante*, ce qui ne veut pas dire didactique. Il faut faire des tableaux, montrer la nature telle qu'elle est, mais des tableaux complets, peindre le dessous et le dessus ».

Ainsi nous avons choisi un corpus où l'utilisation de la passivation est différente entre le corpus littéraire et le corpus journalistique. C'est pourquoi nous mettons en œuvre une figure concernant la passivation française dans ces trois différentes catégories, pratiquées dans ces deux corpus :

3.2.1.3. Le passif dans les corpus

Flaubert G. (2001), *Madame Bovary*

Six mois se passèrent encore ; et, l'année d'après, Charles fut définitivement envoyé au collège de Rouen, où son père l'amena lui-même, vers la fin d'octobre, à l'époque de la foire Saint-Romain.

Une nuit, vers onze heures, ils furent réveillés par le bruit d'un cheval qui s'arrêta juste à la porte.

Pour arriver à ses fins, la mère Bovary fut obligée de les évincer tous, et elle déjoua même fort habilement les intrigues d'un charcutier qui était soutenu par les prêtres.

Son père, M. Charles-Denis-Bartholomé Bovary, ancien aide-chirurgien-major, compromis, vers 1812, dans des affaires de conscription, et forcé, vers cette époque, de quitter le service

Rentré chez eux, le marmot fut gâté comme un prince.

Balzac H. (1997) *Le père Goriot*

La façade de la pension donne sur un jardinet, en sorte que la maison tombe à angle droit sur la rue Neuve–Sainte–Geneviève, où vous la voyez coupée dans sa profondeur

Pendant le jour, une porte à claire–voie, armée d'une sonnette criarde, laisse apercevoir au bout du petit pavé, sur le mur opposé à la rue, une arcade peinte en marbre vert par un artiste du quartier

Sous le socle, cette inscription à demi effacée rappelle le temps auquel remonte cet ornement par l'enthousiasme dont il témoigne pour Voltaire, rentré dans Paris en 1777

Les cinq croisées percées à chaque étage ont de petits carreaux et sont garnies de jalousies dont aucune n'est relevée de la même manière, en sorte que toutes leurs lignes jurent entre elles.

Cette salle, entièrement boisée, fut jadis peinte en une couleur indistincte aujourd'hui, qui forme un fond sur lequel la crasse a imprimé ses couches de manière à y dessiner des figures bizarres.

Les deux appartements du second étaient occupés, l'un par un vieillard nommé Poiret ; l'autre, par un homme âgé d'environ quarante ans, qui portait une perruque noire, se teignait les favoris, se disait ancien négociant, et s'appelait monsieur Vautrin. (9).

Ces sept pensionnaires étaient les enfants gâtés de madame Vauquer, qui leur mesurait avec une précision d'astronome les soins et les égards, d'après le chiffre de leurs pensions.

Il se joue actuellement en Pologne quelque chose qui ne fait réagir personne

Pour Anaïs Voy-Gillis, membre de l'Observatoire européen des extrêmes et doctorante à l'Institut français de géopolitique (IFG), si « tous les pays ou presque » sont touchés par la montée de l'extrême droite, ce qui se passe actuellement en Pologne est particulier

dans le sens où le parti Droit et Justice (PiS) entend remettre en cause « la démocratie et ses fondements ».

Mais l'extrême droite reste très divisée

Par ailleurs, les élites sont jugées corrompues et responsables de ce délitement puisque, pour certaines.

L'enfant giflé en 2002 par Bayrou condamné

L'enfant giflé en 2002 par Bayrou condamné.

L'enfant, aujourd'hui âgé de 21 ans, a été condamné par le tribunal correctionnel de Strasbourg, lundi, à quatre mois de prison ferme.

Il est accusé d'outrages et de violences lors d'une altercation avec des policiers, comme le révèlent

Le jeune homme, surnommé «Bayrou» dans son quartier depuis la fameuse claque filmée par les caméras en 2002.

Il a déjà passé huit mois et demi en détention provisoire dans une affaire de trafic de stupéfiants, avant d'être innocenté lors du procès en mars 2011, a rappelé son avocat.

«Mon père a été gazé, c'est vrai que j'ai insulté le policier», a-t-il dit à la barre du tribunal correctionnel de Strasbourg, contestant en revanche avoir lancé des projectiles vers l'agent.

Avocate assassinée à Marseille : trois hommes interpellés

Un ancien client de Me Raymonde Talbot, l'avocate égorgée, figurerait parmi les suspects, d'après une source proche de l'enquête.

Un père et ses deux fils ont été interpellés mercredi à Marseille, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'une avocate retrouvée poignardée le 30 novembre dans le centre-ville, qui comptait l'un des trois hommes dans sa clientèle.

Des perquisitions ont été effectuées dans la matinée au domicile des trois hommes, en leur présence, dans la cité tranquille de La Maurelette (15e arrondissement), située dans les quartiers nord de Marseille, a précisé le parquet.

L'avocate de 66 ans avait été retrouvée par son associé, mortellement poignardée dans son cabinet de la rue Saint-Ferréol, tout près du Vieux-Port.

Selon le bâtonnier de la ville, Jérôme Gavaudan, Me Raymonde Talbot, spécialisée en droit de la famille, était une avocate "très discrète et très compétente, appréciée de tous".

Présidentielle : "Bayrou s'est fait voler son créneau par Macron"

S'il s'était présenté, il aurait été le plus ancien parmi les candidats

Mais il pourra souligner que François Fillon s'est droitisé au cours des derniers mois.

Et les ralliements, qui sont d'abord venus du PS, avec des élus comme Gérard Collomb, François Patriat, Richard Ferrand, Philippe Saurel.

Nos propres exemples

Elle **est portée** par le vent.

Beaucoup de livres ont **été vendus**.

Le nouvelle **embauchée** fait bien son travail.

L'avocate a été mortellement poignardée.

3.2.1.4. Le causatif dans les corpus

Flaubert G. (2001), *Madame Bovary*

Mais à la fin de sa troisième, ses parents le retirèrent du collège pour lui faire étudier la médecine, persuadés qu'il pourrait se pousser seul jusqu'au baccalauréat.

Balzac H. (1997) *Le père Goriot*

Pendant le jour, une porte à claire-voie, armée d'une sonnette criarde, laisse apercevoir au bout du petit pavé, sur le mur opposé à la rue, une arcade peinte en marbre vert par un artiste du quartier.

Elle a l'oeil vitreux, l'air innocent d'une entremetteuse qui va se gendарmer pour se faire payer plus cher, mais d'ailleurs prête à tout pour adoucir son sort, à livrer Georges ou Pichegru, si Georges ou Pichegru étaient encore à livrer.

Il se joue actuellement en Pologne quelque chose qui ne fait réagir personne

L'enfant giflé en 2002 par Bayrou condamné

Avocate assassinée à Marseille : trois hommes interpellés.

Présidentielle : "Bayrou s'est fait voler son créneau par Macron"

Bayrou s'est fait voler son créneau par Macron.

Nos propres exemples:

Elle se laisse emporter par le vent.

Elle s'est fait couper les cheveux

3.2.1.5. Le réfléchi dans les corpus

Flaubert, G., (2001), *Madame Bovary*

Six mois se passèrent encore ; et, l'année d'après, Charles fut définitivement envoyé au collège de Rouen, où son père l'amena lui-même, vers la fin d'octobre, à l'époque de la foire Saint-Romain.

L'odeur chaude des cataplasmes se mêlait dans sa tête à verte odeur de la rosée.

Balzac H. (1997) *Le père Goriot*

Depuis quarante ans, cette peinture excite les plaisanteries des jeunes pensionnaires, qui se croient supérieurs à leur position en se moquant du dîner auquel la misère les condamne (p. 8)

Elle a l'oeil vitreux, l'air innocent d'une entremetteuse qui va se gendarmer pour se faire payer plus cher, mais d'ailleurs prête à tout pour adoucir son sort, à livrer Georges ou Pichegru, si Georges ou Pichegru étaient encore à livrer (9)

Les deux appartements du second étaient occupés, l'un par un vieillard nommé Poiret ; l'autre, par un homme âgé d'environ quarante ans, qui portait une perruque noire, se teignait les favoris, se disait ancien négociant, et s'appelait monsieur Vautrin. (9).

Le troisième étage se composait de quatre chambres, dont deux étaient louées, l'une par une vieille fille nommée mademoiselle Michonneau, l'autre par un ancien fabricant de vermicelles, de pâtes d'Italie et d'amidon, qui se laissait nommer le père Goriot (p.10)

En l'apercevant s'étendre comme une ombre grise le long d'une allée au Jardin des Plantes

Il se joue actuellement en Pologne quelque chose qui ne fait réagir personne

Pour Anaïs Voy-Gillis, membre de l'Observatoire européen des extrêmes et doctorante à l'Institut français de géopolitique (IFG), si « tous les pays ou presque » sont touchés par la montée de l'extrême droite, ce qui se passe actuellement en Pologne est particulier

dans le sens où le parti Droit et Justice (PiS) entend remettre en cause « la démocratie et ses fondements ».

L'enfant giflé en 2002 par Bayrou condamné

Avocate assassinée à Marseille : trois hommes interpellés.

Présidentielle : "Bayrou s'est fait voler son créneau par Macron"

Bayrou s'est fait voler son créneau par Macron

Considérant cela, il s'est dit qu'il était plus prudent de ne pas se lancer dans une quatrième aventure présidentielle.

S'il s'était présenté, il aurait été le plus ancien parmi les candidats.

Mais il pourra souligner que François Fillon s'est droitisé au cours des derniers mois.

Nos propres exemples:

Elle se laisse emporter par le vent.

L'anglais se parle par la majorité des étudiants dans cette école.

Il se joue une pièce merveilleuse au théâtre de Paris

Elle s'est fait couper les cheveux.

4. Analyse

4.1. La passivation française

Dans ce chapitre nous allons approfondir les explications que nous avons commencées dans le cadre théorique. Ces explications seront résumées dans le fonctionnement des trois parties de la passivation française, le passif, le réfléchi et le causatif, ainsi que leur relation à l'actif.

Le passif est limité dans son utilisation:

- le verbe ne peut être mis au passif que si c'est un verbe non pronominal et transitif direct, c.à.d. un verbe qui peut avoir un C.O.D.
- la transformation passive est impossible dans des phrases qui contiennent C.O.I. verbes tels que « *téléphoner* », *j'ai téléphoné à Daniella*,
- le verbe qui régit un objet par l'intermédiaire d'une préposition (à, de...), ne peut pas s'utiliser au passif.

4.2. Pourquoi utilise-t-on le passif en français ?

Pourquoi utilise-t-on le passif en français ? Comme nous l'avons discuté dans l'introduction, le passif qui est une grande partie de la passivation, est utilisé quand un sujet n'est pas considéré comme un élément important dans une phrase. S'en passer pourrait rendre la formulation de la phrase passive plus claire plutôt que d'indiquer un sujet inutile et qui n'ajoute pas d'importance dans une phrase active. Ainsi, le passif s'utilise pour élever le niveau autant à l'écrit qu'à l'oral, pour que cette langue devienne plus formelle (Descles & Guentchéva 1993). Le passif est aussi une structure très avancée qui demande beaucoup de savoir grammatical, étant donné que les mots changent de place dans la phrase et changent également de fonction par rapport à l'actif (Gatone 1998).

En règle générale, toute forme verbale qui admet une construction transitive directe peut se transformer en passif. Pourtant, il y a toujours certains verbes transitifs directs qui ne peuvent pas se mettre au passif tel que *courir*, *nager* (Il a couru/nagé 100 km). D'autres verbes ne peuvent pas non plus être aptes à la passivation que dans l'un de leurs propres emplois, tel que : *peser*, *mesurer*, *dimensionner*.

4.3. Les deux formes passive et active

Nous pouvons constater qu'il y a une grande variation dans les exemples par rapport à la passivation linguistique française. Ces exemples partent d'une étude globale des types et structures de transformation actif et passif, où il faut respecter l'apport des changements qu'il y a pendant cette transformation, qui part de l'étude de l'ordre des mots envisagé dans la phrase. Le procès de cette transformation passif/actif se présente, de notre point de vue, souvent, plus cohérent dans la liaison avec un cadre théorique (Leduc-Adine 1977). Cependant il y a des règles qui doivent être suivies au moment d'une transformation : la phrase passive doit avoir le même sens que celle active. La phrase active peut être transformée en phrase passive si le verbe est suivi d'un C.O.D. Dans l'actif, c'est le sujet qui exécute l'action, contrairement à la voix passive où c'est le sujet qui la subit. Ces règles de base sont fondamentales durant la transformation actif/passif pour que le sens ne se perde pas entre les mailles du filet.

L'exigence d'expliquer les exceptions les verbes transitifs et intransitifs dans l'enseignement du FLSco est peu traitée dans les manuels de grammaire, ce qui rejoint les autres points de vue de Chervelle (1977) que nous avons mentionnés auparavant et qui peuvent se structurer selon les points suivants :

- . Le PP s'emploie seul en s'accordant en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.
- . Le PP construit avec être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.
- . Le PP conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (C.O.D.) placé avant le verbe, mais ne s'accorde pas avec le C.O.D. quand il est placé après le verbe.
- . Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde en genre et en nombre soit avec le sujet (verbes essentiellement pronominaux et pronominaux du sens passif) soit avec le C.O.D. antérieur (verbes accidentellement pronominaux) (Grevisse, 2009 : 250-251).

Bien que cette limitation de la passivation soit importante, elle n'est toujours pas traitée dans beaucoup de manuels scolaires et reste méconnues aux élèves qui étudient le FLSco (Chervelle 1977).

Normalement le C.O.I. ne peut pas devenir sujet du verbe passif, mais il y a des exceptions, notamment les verbes transitifs indirects *pardonner à*, *obéir à* et *désobéir à*. Ces verbes passivables sont beaucoup utilisés dans la langue littéraire (Riegel et al 2011). Par contre, les verbes intransitifs s'emploient dans le passif quand ils sont

impersonnels, sans agent (de, par) ce qui est fréquent dans la langue journalistique et administrative (Grevisse 2009). Voilà qui explique encore une fois la différence qu'il y a entre les deux corpus littéraire et journalistique (voir 3.2.1.2).

4.4. Distinction entre le corpus littéraire et celui journalistique

Cette distinction se manifeste par une relation bien établie, qui se désigne par le passage de la nature du rapport que la presse et la littérature ont avec la matière réelle. Le journalisme se consacre volontiers au discours référentiel et rend compte des faits et des événements. La littérature, par contre, est considérée traditionnellement plus évaluée des points de vue de grande marge qui peut exister en elle et le journalisme. Ceci se caractérise dans la liberté de la relation à la réalité dont la littérature peut disposer de. C'est pourquoi notre clivage est fondé sur ces deux lignes distinctes. D'une part un corpus littéraire réaliste du 1900^e siècle flaubertien et balzacien. Flaubert et Balzac dégagent une liberté illimitée dans la formulation langagière.

D'autre part, un corpus journalistique, relevé des dernières décennies de l'existence de la presse, qui distingue un discours factuel et une caractéristique définitoire du journalisme moderne, ce qui est opposé au premier corpus.

4.5. Comment le passif s'emploie-t-il ?

La comparaison des constructions active/passive se sont mises en œuvre depuis des années dans la linguistique française, ce qui fait de cette relation une évolution permanente à travers tous les temps. Grammaticalement, nombreuses variables sont devenues en œuvre concernant l'utilisation de la voix passive qui se caractérise comme un mode très étudié structurellement. Ainsi le passif devient le prototype d'une utilisation linguistique formelle d'après Gaatone (1998:15). Il relève dans son article qu'il peut être compliqué de définir le passif et les différentes transformations. Malgré l'évolution que la linguistique a pu connaître à propos de la passivation exprimée par le passif, et les différentes recherches réussies des linguistes poussent des limites. Pourtant il y a toujours des désaccords entre ces linguistes qui ne cessent de se contredire dans un dialogue de sourds (Gaatone 1998 :15). Mais malgré des explications et clarifications des linguistes tant de choses restent à découvrir dans la passivation. C'est pourquoi le passif reste une structure unique de son genre, difficile à définir et à expliquer, même s'il est plus facile de le catégoriser.

Le passif se définit terminologiquement à travers sa base sur les valeurs grammaticales et sémantiques. Dans la transformation de l'actif au passif, le sujet devient C.D.A. et le C.O.D. devient sujet. Donc les propos sémantiques des termes linguistiques qui sont utilisés se placent l'un après l'autre pour construire des phrases (Gross 1998). Dans l'exemple ci-dessous on observe cette construction des phrases correctes dans la transformation linguistique du passif à l'actif:

- 25) Le jeune homme, surnommé «Bayrou» dans son quartier depuis la fameuse claque filmée par les caméras en 2002 (FL. 12).

Dans le passage à l'actif quelques changements doivent y avoir lieu pour rendre les phrases correctes :

- 36.1) Le jeune homme, qu'on nomme «Bayrou» dans son quartier depuis que les caméras ont filmé la fameuse claque en 2002.

4.6. Les rapports de l'auxiliarité au participe passé

L'auxiliaire et le participe passé peuvent s'utiliser dans les deux formes, active et passive. Le PP s'utilise dans le temps composé précédé de l'AUX dans toutes les langues indo-européennes, notamment dans le français (Riegel, Pellat & Rioul 2011). Cependant un temps composé peut être variable au moment de la construction d'une phrase. Cela dépend du temps et du mode utilisés. Dans la plupart des cas, l'auxiliaire conjugué accompagne le PP pour former le passif. En revanche l'auxiliaire *être* s'emploie aussi avec le PP dans la forme active, notamment avec les verbes d'action (tomber rester, rentrer, aller, partir...). Dans le corpus littéraire que nous avons choisi il y a de nombreuses phrases dans le passif avec l'auxiliaire *être* au passé simple, ce qui n'est pas du tout le cas dans le corpus journalistique. C'est clair qu'ici il s'agit du niveau de langue adopté par Flaubert et Balzac, comme on peut constater ci-dessous.

- 26) Rentré chez eux, le marmot fut gâté comme un prince (FL 03).

En général, le participe passé français s'emploie à valeur adjectivale (l'avocate a été mortellement poignardée), préposition (Les filles sont toutes là, excepté Ann) substantif (la nouvelle embauchée s'appelle Ann). Dans le passif, ce PP ne se met qu'à valeur d'adjectif, avec ou sans auxiliaire en s'accordant en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

27) L'avocate de 66 ans avait été retrouvée par son associé, mortellement poignardée dans son cabinet de la rue Saint-Ferréol, tout près du Vieux-Port (P. 12).

Le participe passé, comme nous l'avons déjà expliqué dans le cadre théorique, est souvent compliqué à analyser à cause de ses règles exigeantes. Selon Grevisse (2009) le PP se définit dans quatre catégories différentes :

Le PP est utilisé seul en s'accordant avec le sujet comme dans l'exemple suivant :

28) L'enfant giflé en 2002 par Bayrou condamné.

Le mot « giflé » s'accorde avec le nom masculin « enfant » en genre et en nombre.

Le PP utilisé avec *être* en s'accordant avec le sujet du verbe s'explique ci-dessous :

39.1) L'enfant, aujourd'hui âgé de 21 ans, a été condamné par le tribunal correctionnel de Strasbourg, lundi, à quatre mois de prison ferme.

Le pp « condamné » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe « L'enfant, aujourd'hui âgé de 21 ans ».

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (C.O.D.) placé avant, comme ci-dessous :

39.2) Bayrou l'a giflé.

Le C.O.D. « l' » remplace l'enfant s'accorde avec « giflé » qui le pp avec AUX avoir « a » ce qui fait de cette phrase une forme active qui n'a pas du tout sa place dans la passivation comme dans les exemples ci-dessus (11 ,12).

Selon Chervel, (1977) la naissance de la grammaire scolaire française a besoin entièrement de la nécessité orthographique du participe passé. Ce qui signifie que la connaissance du participe passé forme une unité indispensable dans la scolarité en France, ce qui est peut être indifférent dans la scolarité dans beaucoup d'autres pays. Au Québec par exemple, le futur enseignant du français comme FLSCO, doit suivre une éducation de quatre ans après le baccalauréat. Ce programme d'études se compose des cours pédagogique, didactique, littéraire, et en plus des stages d'enseignement. Il faudra également suivre une autre partie du programme pour perfectionner les connaissances grammaticales de la langue française et adopter un savoir-faire pour l'enseigner dans un cadre communicatif pédagogique autant réactif que proactif (Ministère de l'éducation et enseignement, Québec).

L'emploi et la connaissance du participe passé occupent une grande partie de cette compétence grammaticale et varie énormément : PP avec différentes sortes de verbes (voir 2.2.1.1), PP avec AUX ou PP indépendant (sans verbe ou AUX). L'étude de ce phénomène grammatical est très délicate. Dans beaucoup de cas on a considéré le PP descriptif comme un adjectif dans l'enseignement français. Dans l'exemple ci-dessous on peut constater cette ressemblance :

- 29) Selon le bâtonnier de la ville, Jérôme Gavaudan, Me Raymonde Talbot, spécialisée en droit de la famille, était une avocate "très discrète et très compétente, appréciée de tous" (P 12)

Le rôle de la grammaire scolaire d'après Chervel (1977) n'est pas de codifier l'usage mais seulement de donner un bref témoignage où le développement de la grammaire scolaire devient nécessaire et fait objet d'une efficacité dans l'enseignement du français. Le PP, selon Chervel, a beaucoup varié à travers le temps où la plupart des écrivains du 17^e et du 18^e siècles laissaient cette variation du PP précéder de son régime direct, malgré l'accord qui s'augmentait au cours du 18^e siècle, et qui incitait une généralité de plus de variabilité (Chervel, 1977 : 41). Par là, beaucoup cherchaient les règles générales, vu que le besoin d'une orthographe codifiée devenait plus important que jamais. Ces règles syntaxiques se voient clairement aujourd'hui notamment dans l'accord du PP (voir 2.2.1.).

En remplaçant l'accord des participes sur une base syntaxique, les grammairiens de 1750 bouleversent donc le fondement même de l'orthographe française. Le régime direct va devenir une notion centrale de la grammaire scolaire, induire toute une syntaxe des fonctions, et restructurer autour de celle-ci tout l'enseignement grammatical (Chervel, 1977 : 46)

4.7. Comment le réfléchi s'emploie-t-il?

Comment transformer une phrase du réfléchi au passif? En règle générale, le réfléchi est une interprétation passive qui peut s'expliquer par la confusion des rôles, non pas au niveau grammatical, mais au niveau référentiel, comme le montre l'exemple suivant :

- 30) Julie s'habille chez Ferré.
36.1) Ferré habille Julie (Melis 1990).

Idiomatiquement on peut ainsi paraphraser un verbe réfléchi par un verbe qui n'est pas réfléchi dans une procédure référant au prédicat, dont le contexte nous conduira à une construction non agentive par laquelle on obtiendra le passif (Melis 1990). Par ailleurs on peut aussi adapter le réfléchi dans une autre expression ou utiliser le C.D.A. comme la base d'action comme « des étudiants ... » dans l'exemple ci-dessous :

31) L'anglais se parle par la majorité des étudiants dans cette école.

31.1. L'anglais est parlé par la majorité des étudiant dans cette école.

Le réfléchi peut aussi être utilisé quand le verbe est impersonnel, par là, on obtient une passivation (Melis 1990) comme dans l'exemple suivant :

32) Il se joue une pièce merveilleuse au théâtre de Paris.

Dans cet exemple, le passif réfléchi se réalise dans l'arrière plan, ce qui signifie qu'il y a un possible sujet du verbe, non déclaré à cette fonction.

Pa conséquent on peut supposer qu'il y a un rôle qui se perd et qui représente un actant, dans une interprétation passive

4.8. Verbes pronominaux dans le réfléchi

Le verbe pronominal exprimant un sens réfléchi s'utilise quand l'action se réfléchit sur le complément qui représente le sujet, comme suivant :

33) Depuis quarante ans, cette peinture excite les plaisanteries des jeunes pensionnaires, qui se croient supérieurs à leur position en se moquant du dîner auquel el la misère les condamne (HB 96, p. 8). « se » se réfléchit sur « des jeunes pensionnaires ».

Le verbe pronominal peut aussi avoir un sens réciproque dont l'action est exécutée par plusieurs qui agissent l'un sur l'autre. Cette réciprocité s'explique dans l'exemple suivant

34) Valérie Trierweiler et François Hollande se voient en secret (D 12).

Ces deux types de réfléchis n'expriment pas la passivité car le sujet ou les sujets sont actifs dans la phrase. Une troisième variante est les verbes pronominaux qui expriment un réfléchi passif ou le sujet subit une action faite par le C.D.A. dans la phrase (ex. 37).

4.9. Le pronominal dans la passivation

Le réfléchi passif où le sujet est un membre présent mais d'une manière passive, mais l'action dans la phrase est exécutée par un tiers qui peut être indiqué comme un complément d'agent, même si ce n'est pas toujours le cas:

35) Il se joue actuellement en Pologne quelque chose qui ne fait réagir personne (M.17)

36) Bayrou s'est fait voler son créneau par Macron (O.17).

Le deuxième exemple fait objet d'une double démonstration car on tire deux remarques parallèles. La première contient un verbe pronominal « se faire » qui rend le sujet passif et en même temps il renvoie l'exécution de l'action au C.D.A., comme nous l'avons déjà mentionné. La deuxième remarque est que « se faire » est une expression causative qui exprime une autre sorte de passivation en français. Cette ressemblance qui développe un point en commun entre le réfléchi et le causatif, nous l'avons indiqué clairement dans le schéma dans l'introduction (fig. 1).

4.10. Comment le causatif s'emploie-t-il ?

Les constructions causatives en français ont des propriétés bien connues par leurs points de repères qui se justifient par les divergences qui se manifestent dans le langage, compte tenu des valeurs syntaxiques, sémantiques et pragmatiques

(Abéillé/Godard/Miller, 1997). Le causatif se construit toujours avec le verbe *se faire* + *infinitif*, comme dans l'exemple ci-dessous :

37) Elle a l'œil vitreux, l'air innocent d'une entremetteuse qui va se gendарmer pour se faire payer plus cher, mais d'ailleurs prête à tout pour adoucir son sort, à livrer Georges ou Pichegru, si Georges ou Pichegru étaient encore à livrer (HB. 97).

A travers ces exemples nous constatons que le meneur de l'action est un autre référent inconnu que le sujet (*Elle ...*).

4.11. Les caractéristiques de *se faire* + *infinitif*

La construction *se faire* + *infinitif* s'utilise fréquemment dans le français courant. Cette construction ne cause pas de problèmes pour les personnes qui ont le français comme langue maternelle, car il suffit de conjuguer le verbe (se) faire pour arriver aux différents temps dans le contexte utilisé dans un texte.

Cette construction permet de focaliser et insister sur le fait qu'une autre personne commet l'action en dehors du sujet, (Elle s'est fait couper les cheveux : Elle a payé le coiffeur pour lui couper les cheveux).

Vu qu'on sait bien qu'il est difficile de se couper les cheveux soi-même, l'exemple permet de focaliser sur une autre personne à qui on revoie l'action, et là c'est le coiffeur qui en général coupe les cheveux, ce qui est compréhensif sans même avoir besoin d'explication.

4.12. Autres verbes + infinitif ressemblant au causatif

La construction causative est clairement reliée à la construction d'autres verbes qui ont plus au moins une tendance en parallèle, avant tout parce ces verbes qui s'utilisent de la même façon, se faire + infinitif. Riegel et al. (2009: 411), évoquent à ce propos la construction causative dont « la phrase de départ subit une double modification » et dont le « sujet nominal est postposé à son verbe qui lui-même se met à l'infinitif ». Donc cette construction s'ouvre sur un domaine plus vaste de constructions infinitives, qui peuvent se combiner avec les verbes faire, laisser, sentir, voir, entendre + infinitif. Là le sujet, comme dans le causatif, fait faire l'action par un autre argument du verbe. (Helland 2006)

Autrement dit, le sujet déclenche l'action chez C.D.A., qui est un autre référent inconnu dans la phrase. Le sujet dans la phrase devient alors indirectement la cause de l'action déclenchée, comme dans les exemples suivants :

- 38) Pendant le jour, une porte à claire-voie, armée d'une sonnette criarde, laisse apercevoir au bout du petit pavé, sur le mur opposé à la rue, une arcade peinte en marbre vert par un artiste du quartier (HB 97).
- 39) Mais à la fin de sa troisième, ses parents le retirèrent du collège pour lui faire étudier la médecine, persuadés qu'il pourrait se pousser seul jusqu'au baccalauréat (FL 01).

5. Conclusion

5.1. Conclusion de l'analyse

D'après l'analyse comparative entre les trois parties de la passivation, nous avons constaté que parmi les verbes réfléchis il y en a ceux qui expriment l'action dans une phrase. Donc il faut être vigilant quand on parle du réfléchi passif, car il y a des distinctions entre les verbes réfléchis passifs, les verbes réfléchis avec un sens réciproque et les verbes réfléchis dont l'action du sujet se rejette sur l'objet, puisque le sujet et l'objet ne font qu'un. Nous avons aussi remarqué qu'il y a un point en commun dans ce réfléchi passif et le causatif (se faire + inf.), qui est la réflexivité utilisée par ces deux parties de la passivation française, comme c'est confirmé par LE Bellec (2014). Cela est une indication que les parties de la passivation ont des ressemblances et des distinctions (voir fig. 1).

Dans la plupart du temps les trois parties renvoient à une action positive ou neutre pour le sujet. Nous avons de plus pu constater que cette passivation exprimée par le causatif, le réfléchi et le passif dans la plupart des cas est traduite par une construction où le sujet joue un rôle moins important dans la phrase, même si le sujet peut être, dans quelques cas, physiquement présent.

- 40) Sous le socle, cette inscription à demi effacée rappelle le temps auquel remonte cet ornement par l'enthousiasme dont il témoigne pour Voltaire, rentré dans Paris en 1777 (FL 01)

5.2. Conclusion générale

Pour finir nous voudrions récapituler les étapes essentielles entamées dans ce mémoire, dont le but principal est de démontrer la complexité de la passivation française dans ses trois éléments et leurs fonctionnements sémantiques. Au cours des différents chapitres, nous relevons et expliquons les particularités, les domaines d'utilisations qui distinguent ces trois différents genres de construction de la passivation : le causatif, le réfléchi et le passif. Rappelons qu'en essayant d'être plus crédible, nous avons mis en œuvre dans l'introduction un schéma qui explique plus concrètement en quoi cette passivation française se constitue vis-à-vis des trois éléments qui se complètent entre eux dans les ressemblances mais aussi dans les distinctions. Ce schéma que nous avons jugé indispensable fait d'ailleurs face à la première page de ce mémoire.

L'autre découverte principale est que la passivation s'utilise de préférence pour éviter de signaler le sujet, pour une raison quelconque : soit parce qu'on ne connaît pas celui qui fait l'action et cela nous l'avons vu maintes fois dans les textes journalistiques du corpus. Ou alors quand le sujet est évident et s'utilise avec des verbes précis, (interpeller, accuser, juger, condamner ...)

6. Il est accusé d'outrages et de violences lors d'une altercation avec des policiers, comme le révèlent (F 02).
7. Il a déjà passé huit mois et demi en détention provisoire dans une affaire de trafic de stupéfiants, avant d'être innocenté lors du procès en mars 2011, a rappelé son avocat (F 02).
8. Par ailleurs, les élites sont jugées corrompues et responsables de ce délitement puisque, pour certaines (M 17).

Par ailleurs nous avons constaté que le passif est la forme qui s'utilise régulièrement et constamment dans la langue française, même si les différences qui existent dans les façons adoptées peuvent être variables dans les utilisations du PP, qu'il soit utilisé comme attribut ou prédicatif. Ces différences se dévoilent clairement dans les différents exemples tirés des corpus choisis pour ce mémoire. Une raison importante entre autres est le choix entre la structure passive qui convient parmi les trois structures examinées, ce qui est dû au type du texte adopté. Dans cette étude nous avons remarqué que l'absence du causatif dans certaines parties des corpus est due au fait que cette structure s'utilise plus dans le français parlé (informel). Voilà pourquoi nous sommes conduits à dire que les deux autres types, le passif et le réfléchi, sont plus formels et s'utilisent dans le français écrit, du moment que ces corpus sont des textes formellement appliqués, ce qui se remarque dans l'analyse des corpus (voir 3.2.1.3).

À travers cette étude nous pouvons constater que le passif est la structure passive la plus utilisée en français, incontestablement considéré comme la véritable forme passive. À partir de cette base, nous pouvons dire que dans nos corpus, il y a une grande correspondance entre les différentes structures de la passivation française en ce qui concerne l'utilisation du passif, le causatif et le réfléchi. Ainsi l'objectif de cette étude était de comparer et d'analyser ces trois structures passivables, et en même temps de faire des transformations de certaines phrases du corpus pour en tirer des théories et conclusions, notamment dans la transformation actif/passif qui était indispensable dans

ce mémoire. Nous avons donc voulu nous concentrer sur le passif français et ses constructions avec l'auxiliaire *être* et *avoir*, et en même temps montrer la différence qu'il peut y avoir entre les deux types de la passivité, réflexivité et causativité.

Références bibliographiques

Abeillé, A., Godard, D. & Miller, P. (1995). “Causatifs et verbes de perception en français”. Labelle, J. (ed.): *Lexiques-grammaires comparés et traitements automatiques*. Montréal: Université du Québec à Montréal.

Balzac, H. (1855). *Le père Goriot*. Édition de référence : Alexandre Houssiaux, Éditeur. Paris.

Balzac, H. (1997). *Le père Goriot*. ISBN 13 : 9782743400026. Grands textes Classiques. Paris.

Buchard, A. & Carlier, A. (2008). « La forme verbale « être + participe passé » en tant que marqueur d’aspect et de la structure argumentale : une typologie graduée ». Durand J.

Chervel, A. (1977) ... *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français: histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.

Dragomirescu, A. (2013). « Nouvelle hypothèse sur l’origine du supin en roumain ». *Revue de linguistique romane*. ISSN : 0035-1458. La société de linguistique romane. Strasbourg. Disponible au :

[http://www.unibuc.ro/prof/dragomirescu_a/docs/2015/ian/18_22_02_04Adina_Dragomirescu.Une_nouvelle_hy\(pothese_sur_lorigine_du_supin_en_roumain.2013.pdf](http://www.unibuc.ro/prof/dragomirescu_a/docs/2015/ian/18_22_02_04Adina_Dragomirescu.Une_nouvelle_hy(pothese_sur_lorigine_du_supin_en_roumain.2013.pdf)

Descles, J-P. & Guentchéva Z. « Le passif dans le système des voix du français ». *In : Langages*, 27^e année, n°109, 1993. Sur le passif. p. 73-102.

Flaubert, G. (2003). *Madame Bovary*. Gallimard, ISBN: 2-07041311-X. Saint-Armand (Cher),

Gaatone D. (1998). « Pour une définition restrictive du passif en français », Schøsler L. (1998), (éd), *Le passif : Actes du colloque international. Institut d'Etudes Romanes*, Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998. Museum Tusculanum. Copenhague

Ghenimi, A. (2005). « Traduire le passif », *Lingvisticae Investigationes* 28:1 (2005). issn 0378-4169 / e-issn 1569-9927 © John Benjamins Publishing Company. Université de Franche-Comté.

Giancarli, P-D. (2011). *Les auxiliaires être et avoir – étude comparée corse, français, acadien et anglais*. Rennes : PUR.

Grevisse, M. (2009). *Le petit Grevisse : grammaire française (32e édition)*. Bruxelles : de Boeck-Duculot.

Gross, M. (1998). « Sur quelques extensions possibles de l’appellation passif ». Schøsler, L. (1998). (éd.), *Le passif : Actes du colloque international, Institut d'Etudes Romanes*, Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998. Museum Tusculanum. Co

Penhague.

Helland, H. P. (2006). *Ny fransk grammatikk*, Oslo, Universitetsforlaget.

Herslund, M. (2000). « Les deux passifs du français », Schøsler L. (1998). (éd.), *Le passif : Actes du colloque international. Institut d'Etudes Romanes*, Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998. Museum Tusulanum. Copenhague.

Iordan, I. & Robu, V. (1978). *Limba Română contemporană*. Editura Didactică și Pedagogică. București, Roumanie.

Kronning, H. (2003). « Auxiliarité, énonciation et rhématicité », *Cahiers chronos*, 11, 231-249.

Lamiroy, B. (1998). « Sur certains rapports entre le passif pronominal et le datif ». *Le passif : Actes du colloque international, Institut d'Etudes Romanes*, Schøsler éd. Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998. Museum Tusulanum. Copenhague.

LE BELLEC, C. (2014). « La construction passive en *se faire* : une forme concurrente complémentaire du passif canonique. », in *Journal of French Language Studies*, DOI : 10.1017/S0959269513000033.

Leduc-Adine, J-P. (1977). « Actif et passif des manuels ». In: *Langue française*, n°33, pp. 90-101; doi : 10.3406/lfr.1977.4812. Limoges, France.

Melis, L. (1990). *La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux en français moderne*. Paris – Louvain-la-Neuve : Duculot.

Ministère de l'Éducation au Québec, Direction de la formation générale des jeunes. 1995. Programme d'études. Le français: enseignement secondaire. Disponible au : http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programmes_etudes/secondaire/pdf/prfrans.pdf

Muller, C. (2002). *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux.

Riegel, M., Pellat, J-C. & Rioul, R. (2011) [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France. ISBN : 978-2-13-055984-9.

Roegiest, E. & Tasmowski, L. (1983). *Verbe et phrase dans les langues romanes* Librairie Droz. Gent, Belgique.

Stutterheim, C. & Klein, W. (1989). « Text structure and referential movement ». In R. Dietrich & C.F. Graumann (dir.), *Language processing in social context*, p. 39-67. Amsterdam : North-Holland.

Viberg, Å. & Ballardini, K. & Stjärnlöf S. (1990). *Précis de grammaire suédoise*. Natur och kultur.